

Alerte urgente

Visioconférence FO avec la DI

Force ouvrière justice prend acte de la décision des organisations syndicales de bloquer le centre pénitentiaire ce lundi matin, et partageons naturellement le constat de la situation actuelle.

Toutefois, **le syndicat Force ouvrière justice** rappelle qu'il n'a cessé d'alerter sur la situation du CP de Ducos.

Dans la continuité de notre dernier tract intitulé « RAS-LE-BOL TOTAL », notre organisation a sollicité le directeur interrégional afin d'obtenir une visioconférence pour aborder et obtenir des engagements sur plusieurs points essentiels.

Cette réunion s'est tenue vendredi. Elle n'est donc pas la conséquence d'un appel au blocage, mais s'inscrit dans une démarche engagée bien en amont.

Nous avons été particulièrement surpris d'apprendre qu'un agent prévu sur la CAP était déjà fléché pour l'équipe ELSP.

Nous avons affirmé notre soutien au développement des équipes ESLP, des brigades cynophiles, de la SAS, et espérons même qu'un jour la Martinique disposera également de dispositifs tels que UHSI, UHSA.

Ces évolutions participent pleinement à la modernisation et à l'efficacité de notre administration.

Mais aujourd'hui la réalité est simple à Ducos : on déshabille la détention.

Les agents de détention sont à bout de souffle sur les coursives. Flécher un poste vers l'équipe ESLP peut s'entendre, mais l'absence d'effectifs supplémentaires pour la détention est, elle, totalement inacceptable.

Les choix opérés par la direction interrégionale sur le dimensionnement des effectifs affectés à la CAP engagent directement sa responsabilité.

A l'issue de cet échange, **le syndicat Force ouvrière justice** constate qu'il a été entendu sur plusieurs points pour le CP de Ducos :

-La direction interrégionale a pris acte de nos alertes et se dit pleinement mobilisée pour trouver des solutions adaptées.

-une réflexion est en cours sur l'abondement d'effectifs de la CAP.

-le retrait des 1/30^{ème} pour les agents refusant les roulements matin/soir.

-la mise en place du volontariat pour les services matin/soir, et non plus une obligation.

-Une réflexion sur des mesures alternatives à l'incarcération, avec une rencontre prévue avec le JAP.

-La sensibilisation des magistrats et une alerte de la préfecture concernant la surpopulation pénale.

-la suspension des formations ainsi que toute création de nouvelles missions si les effectifs ne permettent pas leur mise en œuvre dans de bonnes conditions.

-la mise en place d'un groupe de travail avec les agents de détention afin de revoir l'organisation de la détention, et des mouvements, d'améliorer les conditions de travail et de retravailler sur le service.

Pour l'ensemble de ces raisons, le syndicat Force ouvrière justice ne sera pas présent aux côtés des autres organisations lors de cette mobilisation.

Nous estimons en effet avoir été entendus sur plusieurs points importants et faisons le choix de respecter ce dialogue social, même si le chemin à parcourir reste encore long.

Nous l'avions annoncé : sans réponse de la direction, Force Ouvrière justice se mobiliserait.

Aujourd'hui, nous respectons nos engagements, d'autant plus que nous avons été reçus et entendus.

Force Ouvrière Justice refuse toute démagogie : des solutions existent, mais elles ne seront pas instantanées. Les 108 heures entraînent une accumulation constante d'heures supplémentaires. Nous demanderons qu'en fin d'année, ce stock soit intégralement payé, permettant ainsi aux agents de repartir sur une année nouvelle.

Pour autant, nous apportons notre soutien aux organisations syndicales mobilisées et espérons qu'elles pourront, à leur manière, obtenir d'autres avancées au bénéfice des personnels.

Le syndicat LOCAL Force Ouvrière Justice-Toujours aux côtés des agents, pour la défense de leurs droits.

Ducos, le 24/04/2026, Pour Le bureau local

FORCE OUVRIERE JUSTICE DUCOS ZI de CHAMPIGNY, - 97224 DUCOS - fo.cp-ducos@justice.fr